



COMITE D'ÉVALUATION

Quels sont les rôles du Comité d'évaluation ?

Validation

Le Comité d'évaluation valide l'attribution des labels RSE « maturité » et « exemplarité ».

Arbitrage

A l'issue du rapport d'évaluation, et en cas de désaccord, l'entreprise formule ses remarques auprès de l'évaluateur dans un délai de 2 semaines et lève le cas échéant les réserves émises par ce dernier.

Si le périmètre est positionné au niveau « Engagement » ou « Progrès » et que le désaccord persiste le demandeur souhaitant contester son positionnement avise le Comité National UEE par courrier en explicitant les points de désaccord. Le Comité National peut alors décider de présenter le dossier au Comité d'évaluation en présence de l'évaluateur.

Si le périmètre est positionné au niveau « Maturité » ou « Exemplarité » et que le désaccord persiste le demandeur souhaitant contester son positionnement avise le Comité National UEE par courrier en explicitant les points de désaccord. Sa demande sera jointe au dossier de synthèse présenté aux membres du comité d'évaluation.

Le Comité d'évaluation prend alors l'une des décisions suivantes :

- Valider le positionnement de l'entreprise proposé par l'évaluateur
- Proposer un niveau différent.

Le Comité d'évaluation intervient également dans les contestations de la démarche Cap Environnement.



Qui sont les membres du Comité d'évaluation ?

Le Comité d'évaluation est composé par :

- des organismes en charge de l'évaluation de la démarche Label RSE au sein des entreprises adhérentes. Pour la période 2021-2024, les organismes évaluateurs habilités sont : **Afnor, Bureau Véritas, Cerib, Ecocert Environnement, GéoPlus Environnement / Goodwill Management, Réaliséo et SGS.**
- des personnalités qualifiées désignées par le Bureau parmi les membres du Comité des parties prenantes.

Sandrine BELIER	Directrice <i>Humanité et Biodiversité</i>
Nathalie BOYER	Déléguée générale <i>Orée</i>
Louis NATTER	Président <i>UNICEM Entreprises Engagées</i>
Alain PLANTIER	Président <i>UNPG</i>
Sarah RACHI	Responsable Développement durable <i>CPME</i>
Vincent RAYNAUD	Président de la Commission Environnement <i>UNPG</i>
Stéphane RUTARD	Directeur développement durable <i>FNTP</i>
Benoist THOMAS	Secrétaire Général <i>SNBPE</i>